



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gaz d'ESB désormais plus respectueux de l'environnement

Avec effet au 1^{er} octobre, ESB introduit un nouveau standard pour l'approvisionnement en gaz: Gaz Plus. Le gaz fourni par ESB à sa clientèle contient désormais 20 % de biogaz. Le biogaz provient du Danemark et est certifié «naturemade star».

Les 80 % de gaz naturel restants proviennent de Norvège. Des certificats d'origine (CO) garantissent l'origine et l'injection tant du biogaz que du gaz naturel. Les clients qui souhaitent un gaz encore plus durable peuvent choisir la formule 100 % biogaz.

ESB accomplit un grand pas de plus en direction de l'approvisionnement durable en chaleur de la région de Bienne et fournit désormais un produit de gaz standard contenant une part fixe de biogaz de 20 %. Les clientes et clients qui souhaitent acheter un gaz neutre à 100 % en termes d'émissions de CO₂ peuvent commander ce produit en option auprès d'ESB. L'ancien modèle de biogaz avec des parts au choix de 5, 20 et 50 % est supprimé.

ESB est parmi les premiers fournisseurs de gaz en Suisse à proposer une part de biogaz de 20 % dans la couverture des achats de gaz de ses clients tarifaires. Comme la quantité de biogaz nécessaire n'est pas encore disponible en Suisse, ESB fait produire, injecter et certifier le biogaz au Danemark. Quant au reste du gaz naturel, son origine norvégienne est également certifiée par un CO. Les clientes et clients d'ESB savent donc d'où vient «leur» gaz.

Le nouveau gaz standard d'ESB n'est pas seulement plus durable et plus respectueux du climat que l'ancien gaz naturel, il est également attrayant en termes de prix. Cela signifie que le tarif pour nos clients restera inchangé même avec une part de biogaz de 20 %.

Tous les tarifs et prix sont à consulter sur www.esb.ch.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Martin Kamber
Directeur Marketing et Vente / membre de la direction
Tél. 032 321 13 60
martin.kamber@esb.ch

Publié le: 02 octobre 2019